



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Direction Régionale et Départementale
de la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion Sociale
de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

INSTRUCTION N° DS/DSB4/2016/236 du 19 juillet 2016 relative au fonctionnement des équipes techniques régionales

**CONVENTION PLURIANNUELLE
RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE
TECHNIQUE REGIONALE (ETR)**

**Ligue régionale de Bourgogne Franche-Comté de
Badminton**

2018/2020

Entre :

**Le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
par intérim**

Monsieur Philippe BAYOT

Le président de la ligue régionale de Bourgogne Franche-Comté de badminton,

Monsieur Lionel GRENOUILLET

Le directeur technique national de la fédération française de badminton,

Monsieur Philippe LIMOUZIN

Il est convenu ce qui suit :

1. Objet de la convention

Définition : l'équipe technique régionale (ETR) regroupe les personnes en charge de la mise en œuvre de la politique sportive fédérale au niveau territorial répondant aux priorités ministérielles. Elle décline à l'échelon régional les directives techniques nationales de la fédération élaborées par le directeur ou la directrice technique national(e)(DTN).

1. Composition

- Un référent élu : *le président de la ligue Bourgogne Franche-Comté de badminton*
 - Un coordonnateur désigné par le DTN : *le conseiller technique fédéral de la région ;*
 - Les élus responsables des commissions : jeunes, développement
 - Des techniciens investis de missions régionales dans les 3 grands domaines :
 - détection, sélection et accompagnement du sport de haut niveau ;
 - formation d'éducateurs, d'officiels et de bénévoles ;
 - actions de développement (écoles de sport, actions de masse, milieu scolaire, etc.).

2. Fonctionnement

L'ETR se réunit autant de fois que nécessaire et obligatoirement pour la programmation et le bilan de la saison sportive.

3. Moyens

Pour exercer ses missions, l'ETR dispose de moyens de fonctionnement.

Dans la mesure des moyens qui sont les siens, la DRDJSCS BFC accompagnera les ligues dans leur structuration en soutenant le « fonctionnement des ETR »

Cette contribution est nécessairement complétée par une dotation de la ligue ou du comité régional et, le cas échéant, par une dotation de la fédération et/ou des comités départementaux.

2. Objectifs et modalités

L'ETR est chargée de la mise en œuvre des actions de promotion, de développement, de structuration, d'accès au sport de haut niveau et de formation découlant du projet sportif de la discipline sur le territoire régional.

A ce titre, l'Etat accompagnera par des moyens humains notamment les actions visant à :

- assurer la déclinaison territoriale du projet fédéral et particulièrement des objectifs partagés entre la fédération et l'Etat ;
- appliquer les directives techniques nationales sur le territoire ;
- organiser la formation continue des cadres de la discipline.

2.1 Actions prévisionnelles

Ces priorités sont déclinées sous un format LOLF, et s'intègrent dans le Projet annuel de Performance du Programme SPORT.

Les activités de l'E.T.R, qui suivent les directives techniques nationales, sont les suivantes :

n° 1 : promotion du sport pour le plus grand nombre

Les actions mises en place doivent répondre aux objectifs suivants :

Favoriser la socialisation par la pratique en club, diversifier les pratiquants et promouvoir les valeurs éducatives et citoyennes du sport :

- Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive et promouvoir la diversité de l'offre de pratiques sportives :
- Promouvoir les valeurs éducatives et citoyennes et mieux prévenir toutes les formes de discrimination :

<u>ACCOMPAGNER LES CLUBS</u>		
<u>Objectifs</u>	<u>Sous-objectifs /Actions</u>	<u>Indicateurs</u>
<u>ACCOMPAGNER LES CLUBS DANS LEUR DEVELOPPEMENT</u>	<u>ORGANISER UN SUIVI ET UNE VEILLE REGULIERS AUPRES DES CLUBS ET CD</u> Créer un dispositif régional de suivi des structures : Le Proxi 'Bad Elaborer une trame de visite (outils, diagnostic, aide projet) Organiser les visites clubs	Nbre de visites Enquête satisfaction
	<u>CREER UN CENTRE DE RESSOURCES DEMATERIALISE</u> Créer un espace sur le site Définir, mettre en place les contenus Formaliser, Suivi	Nbre visite site internet
	<u>INSCRIRE LES CLUBS DANS UNE DEMARCHE DE LABEL REGIONAL ET DE LABELS NATIONAUX</u> Créer des labels vecteurs de dynamisme et structuration Identifier et promouvoir les clubs Labellisés régionaux Rencontrer les dirigeants, accompagnement/soutien Recueillir les besoins et proposer des solutions Promouvoir l'espace dirigeant du site Mettre en place un séminaire de rentrée dirigeants Impulser les labels nationaux (EFB, Sport Responsable)	Nbre de clubs labellisés Nbre de séminaires Visites espace site
<u>DÉVELOPPER LE RÔLE SOCIAL DES CLUBS ET COMITES</u>	<u>STRUCTURER UN PLAN DE FEMINISATION</u> <u>STRUCTURER UN PLAN PARA Bad</u> <u>DEPLOYER PLAN REGIONAL CITOYEN</u> <u>DEVELOPPER UN BADMINTON ECO RESPONSABLE</u> <u>IMPULSER LE DISPOSITIF SENIOR</u>	Nbre de licenciés femmes Nbre de licenciés parabad Recensement actions de citoyenneté Nbre de club avec label éco-responsable Nbre d'actions à destination des séniors

<p><u>PROMOUVOIR TOUTES LES FORMES DE PRATIQUE</u></p>	<p><u>ELARGIR L'OFFRE COMPETITIVE</u> Dresser un état des lieux régional de notre offre de compétition Concertation avec les comités sur les différents formats Faire évoluer les formes de pratiques compétitives/loisirs</p> <p><u>PERMETTRE LA PRATIQUE DE TOUS</u> Mise en place d'un plan d'animation territorial Travail en synergie avec les départements Mutualisation des ressources techniques</p> <p><u>FAVORISER LES PRATIQUES DE PROXIMITE</u> Développer le maillage du territoire (un club proche de chaque pratiquant) Création et affiliation de nouveaux clubs (Zones ciblées, carencées) Mettre en place des actions de promotion (BAD Tour)</p>	<p>Nbre de compétiteurs</p> <p>Nbre d'animations mise en place par comités Nbre de participants</p> <p>Nbre de clubs Nbre de licenciés Nbre d'étapes sur circuit Bad'Tour</p>
<p><u>CONTRIBUER A LA STRUCTURATION FEDERALE</u></p>	<p><u>DEPLOYER ET ANIMER UN RESEAU DE RESSOURCES HUMAINES</u> Créer et Animer en collaboration avec le CTN le réseau territorial des ressources humaines techniques déclinant le projet fédéral Travail en synergie avec les référents par thématiques sur les différents dispositifs</p>	<p>Identification du réseau Nbre de regroupement Nbre d'actions fédérales déclinées dans les comités et clubs.</p>
<p><u>DEVELOPPER LES LIEUX DE PRATIQUES</u></p>	<p><u>ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION / RENOVATION DES LIEUX DE PRATIQUE</u> Recensement des équipements Informations et conseils sur les réglementations techniques Mise en place du Schéma Régional des Equipements</p>	<p>Nbre d'équipements recensés/tracés Nbre de construction spécifique badminton</p>

n° 2 : Développement du sport de haut niveau

Les actions mises en place doivent répondre aux objectifs suivants :

- faire progresser le rang actuel de la France dans le sport de compétition de niveau mondial
- améliorer la prise en compte de la pratique de haut niveau féminine et des sportifs en situation de handicap
- garantir la meilleure qualité de l'animation, des contenus et des compétitions pour permettre à chacun d'atteindre le meilleur niveau possible dans le respect d'un développement harmonieux
- contribuer à l'efficacité du double projet (scolaire-universitaire/sportif) pour réussir une insertion professionnelle des sportif (ve) s de haut niveau de qualité
- promouvoir les dispositifs d'accompagnement socio-professionnels existants et développer la formalisation de contrats de travail aménagés et de contrats d'image et de parrainage avec les entreprises et collectivités locales

<u>Objectifs</u>	<u>Sous-objectifs /Actions</u>	<u>Indicateurs</u>
AMELIORER LE NIVEAU TECHNIQUE DES JEUNES ET FORMER NOS ESPOIRS	<u>DEPLOYER LE NOUVEAU PPF</u> Identifier le parcours d'accès au haut-niveau Définir une stratégie régionale d'accès à la performance Diffuser la déclinaison du PPF en lien avec les comités et clubs Développer relations avec instances partenaires	Stratégie formalisée Nbre d'actions en lien avec PPF Territorial
	<u>ASSURER LE SUIVI DU PLAN REGIONAL DE DETECTION</u> Promouvoir l'encadrement du baby-bad et Minibad Former les techniciens à l'encadrement du dispositif jeune Mise en place du dispositif Avenir (départemental et régional) Accompagner les U13 ciblés en lien avec les clubs	Nbre de licenciés Minibad Nbre de participants au Dispositif Avenir Nbre de jeunes listés
	<u>ANIMER ET PROMOUVOIR L'ACCES à la PERFORMANCE</u> Sensibiliser les clubs à la performance sportive Développer les partenariats avec le monde scolaire Création d'un dispositif d'entraînement régional Créer un label de club formateur Accompagner les clubs formateurs ciblés Déplacement sur compétitions de références Mise en place de regroupement régionaux Promouvoir les clubs avenir Amorcer la création d'un Pôle Espoir	Nbre de clubs EFB Nbre de conventions Nbre de jeunes sur DER Nbre de clubs formateurs Nbre de médailles aux TNJ/France Nbre de Club Avenir
	<u>OFFRIR DES COMPETITIONS ADAPTEES</u> Faire évoluer le circuit régional jeune Développer de nouvelles compétitions pour Minibad/Poussin Renforcer la synergie avec les comités sur l'offre de pratique	Nbre de jeunes compétiteurs Nbre de poussins/minibad compétiteurs

n° 3 : Prévention par le sport et protection des sportif(ve)s

Les actions mises en place doivent répondre aux objectifs suivants :

- *renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportif(ve)s en organisant des actions de sensibilisation visant à lutter contre le dopage, les conduites dopantes et toutes les actions visant à fausser une rencontre sportive et le résultat qui en découle ;*
- *promouvoir le sport comme facteur de santé publique : encourager l'implication des instances fédérales territoriales et des clubs dans les plans régionaux « sport santé bien être » pilotés par les DRJSCS et les agences régionales de santé.*

<u>Objectifs</u>	<u>Sous-objectifs /Actions</u>	<u>Indicateurs</u>
SENSIBILISER A L'ETHIQUE ET A LA SANTE SPORTIVE	<u>PRESERVER LA SANTE DES SPORTIFS</u> Organiser des sessions d'informations (dopage, nutrition, récupération) pour les jeunes/parents lors des regroupements régionaux et compétitions. Assurer une veille informative auprès des encadrants sur la réglementation médicale.	Nbre d'actions Nbre de personnes sensibilisées
	<u>RESPECT DE L'ETHIQUE SPORTIVE</u> Développer la pratique de l'arbitrage chez les jeunes joueurs avec la mise en place de formations de jeunes arbitres. Faire connaître le code de conduite fédéral des joueurs lors des stages régionaux. Diffuser les documentations fédérales lors des manifestations organisées par la Ligue.	Nbre de jeunes arbitres Nbre de jeunes sensibilisés

n° 4 : Promotion des métiers de sports

Les actions mises en place doivent répondre aux objectifs suivants :

- *adapter l'offre de formation à l'évolution des métiers et des pratiques ;*
- *former des encadrants (bénévoles et professionnels) qualifiés en veillant conjointement à la qualité des contenus et à des climats d'apprentissage favorisant le plaisir, la socialisation et la fidélisation des pratiquants ainsi que la transmission des valeurs du sport ;*
- *accompagner les structures dans leurs démarches de professionnalisation.*

<u>Objectifs</u>	<u>Sous-objectifs /Actions</u>	<u>Indicateurs</u>
<u>SOUTENIR LA CREATION D'EMPLOI</u>	<p><u>PROMOUVOIR LE PLAN EMPLOI FEDERAL</u></p> <p>Définir une stratégie régionale de professionnalisation Cibler et accompagner les clubs pouvant aller vers un CDI Tps plein Créer un guide de l'emploi Mutualiser et centraliser les aides territoriales à l'emploi</p>	Nbre de clubs accompagnés Nbre d'emplois
	<p><u>S'OUVRIER AU GROUPEMENT D'EMPLOYEUR</u></p> <p>Créer un guide d'accompagnement du GE Identifier les zones cibles pour mailler le territoire Recenser les besoins des clubs Accompagner la création de GE dans les zones à potentiels</p>	Nbre de GE
	<p><u>DEVELOPPER LA PROFESSIONNALISATION SUR L'ANIMATION</u></p> <p>Promouvoir le CQP en interne et externe Identifier les personnes intéressées, les accompagner Mise en place d'un CQP sur la région Mise en place d'un CQP pour les BPJEPS APT</p>	Mise en place de CQP Nbre de stagiaires
	<p><u>DEVELOPPER LES PROFESSIONNALISATION DANS LES ZONES SPECIFIQUES</u></p> <p>Communiquer sur les dispositifs d'aides (SESAME, CNDS...) Identifier les potentiels en ZRR ou QPV Accompagner les structures dans la création d'emploi</p>	Nbre d'emploi dans les QPV et ZRR
	<p><u>ACCOMPAGNER LES EMPLOYEURS ET EMPLOYES</u></p> <p>Elaboration d'outils pour employeurs et employés (CCNS, Suivi...) Mise en place d'un tutorat spécifique Assurer une veille informative pour les recrutements</p>	Nbre d'outils créés Nbre de tutorat
<u>DEVELOPPER UN SCHEMA REGIONAL DE FORMATION</u>	<p><u>DEVENIR ORGANISME DE FORMATION</u></p> <p>Elaborer le cahier des charges Mise en place d'un catalogue Accompagnement des stagiaires sur prise en charge</p> <p><u>PROPOSER UNE OFFRE DE FORMATION ADEQUATE</u></p> <p>Mise en place de la formation fédérale des encadrants Mise en place de la formation des officiels Mise en place de la formation des dirigeants, sous divers formats</p> <p><u>ASSURER UNE FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS</u></p> <p>Continuer de développer les conventions avec les STAPS Mise en œuvre du supplément au diplôme (STAPS ES) sur Dijon et Besançon Développer le nombre de formateurs agréés Développer la formation continue de l'E.T.R</p>	Être OF Nbre de stagiaires par an Nbre de STAPS Formés Nbre de formateurs Nbre de présents en formation continue

2.2 Coordonnateur (trice) de l'ETR

Le coordonnateur de l'E.T.R. est Monsieur Ronan FURIC, CTF de la ligue Bourgogne Franche-Comté de badminton, en lien avec Monsieur Vincent LEGRAS, CTN affecté à la DRDJSCS de Bourgogne Franche-Comté.

Ses attributions sont les suivantes :

- composer l'équipe des techniciens membres de l'ETR
- développer les compétences des membres ETR
- animer le réseau
- planifier et coordonner les actions,
- organiser et conduire les réunions,
- gérer le budget et les vacations prévues pour la mise en œuvre des actions
- évaluer les actions et établir le bilan annuel de l'ETR.

Il est l'animateur du projet et de l'équipe sur l'ensemble du territoire régional en sélectionnant et fidélisant les personnes ressources dans les 4 domaines d'activité et en tissant un réseau qui rayonne jusqu'aux comités et clubs

Il a la responsabilité de préparer et suivre, en termes d'engagements de crédits, le budget consacré au fonctionnement de l'ETR.

2.3 Référent(e) de l'organe déconcentré de la fédération sportive

Le référent(e) de l'organe déconcentré de la fédération sportive est M. Lionel GRENOUILLET en qualité de président, Représentant la ligue Bourgogne Franche-Comté de badminton.

Il facilitera la promotion et la mise en place de la convention et en informera le comité directeur de la ligue.

2.4 Durée de la convention

La présente convention prend effet à compter 1 janvier 2018

Elle est conclue pour la durée de l'olympiade en cours et ses dispositions demeurent toutefois applicables à titre provisoire durant la période de négociation en vue de son renouvellement.

Elle peut être modifiée ou prendre fin avant le terme fixé sur l'initiative de l'une ou de l'autre des parties à la présente convention dans le cadre d'une négociation annuelle ou, à tout moment, en cas d'urgence, dans l'hypothèse où la fédération ferait l'objet d'une mesure de retrait d'agrément ou de délégation.

2.5 Modalités de suivi et d'évaluation

Le coordonnateur transmettra chaque année un bilan annuel incluant le compte de résultat ainsi que l'ensemble des annexes prévues, aux signataires de la présente convention.

Au terme de la convention, une synthèse globale des actions et du fonctionnement de l'ETR sera réalisée.

Fait à Dijon, le 6 avril 2018

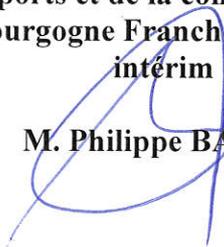
**Le Président de la ligue de badminton de
Bourgogne Franche-Comté**

M. Lionel GRENOUILLET



**Le Directeur régional de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale
de Bourgogne Franche-Comté, par
interim**

M. Philippe BAYOT



**Le Directeur Technique National de la
Fédération Française de Badminton :**

M. Philippe LIMOUZIN



Tel : 03 80 68 39 00 - Fax : 03 80 68 39 04
21034 DIJON CEDEX
10, boulevard Carnot - CS 13430
DIRECTION REGIONALE
ET DEPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA COHESION SOCIALE

Annexes annuelles :

- 1- Liste et attribution des membres de l'ETR
- 2- Plan de développement de la ligue ou comité régional
- 3- Programme prévisionnel des actions qui seront conduites par les membres de l'ETR
- 4- Budget prévisionnel de l'ETR